

## NOUVELLES MODALITÉS D'ÉVALUATION EN LANGUE VIVANTE - SESSION 2021 (CAP) - 2022 (BAC PRO)

EPREUVE FACULTATIVE	MODALITES D'ÉVALUATION : FORME PONCTUELLE	LA NOTE OBTENUE EST SUR 20
<b>Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale</b>		
<b>Compétences évaluées</b>	<b>Épreuve orale en 3 parties, dans des situations de la vie quotidienne, sociale ou professionnelle:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'exprimer à l'oral en continu,</li> <li>▪ Interagir à l'oral</li> <li>▪ Comprendre un document écrit</li> </ul>	
<b>Diplômes</b>	<b>CAP</b>	<b>BAC PRO</b>
<b>Niveaux attendus</b>	<b>A2</b>	<b>B1+</b>
<b>Durée de l'épreuve</b>	Durée totale maximale de l'épreuve : <b>12 minutes</b> Parties 1 et 2 : <b>3 minutes</b> maximum chacune Partie 3 : <b>6 minutes</b> maximum	Durée totale maximum : <b>20 minutes</b> Parties 1 et 2 : <b>5 minutes</b> maximum chacune Partie 3 : <b>10 minutes</b> maximum.
<b>- PARTIE 1 - EXPRESSION ORALE EN CONTINU</b>		
<b>Modalités d'évaluation</b>	<b>CAP - 3 minutes</b>	<b>BAC PRO - 5 minutes</b>
	<b>Le candidat présente au choix et rend compte :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit d'un travail, d'un projet, d'un produit ou d'un service dont la réalisation, dans le cadre des enseignements généraux et/ou professionnels qu'il a suivis, a fait appel à une utilisation de la LVE.</li> <li>• soit d'une expérience professionnelle, tout particulièrement une expérience ayant fait appel à une utilisation de la langue vivante, que cette expérience ait été vécue en France ou dans le cadre d'une mobilité à l'étranger.</li> </ul> <b>Le candidat peut prendre appui sur :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un plan d'intervention ou des mots et aussi</li> <li>• présenter à l'évaluateur un document de nature iconographique (photographie, schéma, croquis, reproduction d'œuvre d'art, etc.).</li> </ul>	
<b>Evaluation conduite par examinateurs de LV nommés par le recteur d'académie.                      La date de l'épreuve est fixée par le rectorat.</b>		

## NOUVELLES MODALITÉS D'ÉVALUATION EN LANGUE VIVANTE - SESSION 2021 (CAP) - 2022 (BAC PRO)

### - PARTIE 2 - EXPRESSION ORALE EN INTERACTION

**CAP - 3 minutes**

**BAC PRO - 5 minutes**

**Modalités d'évaluation**

Cet échange oral commence par prendre appui sur l'exposé du candidat, l'évaluateur invitant ce dernier à apporter des **explications ou illustrations complémentaires**. Au cours de cet entretien, le candidat doit faire preuve de sa compétence à **s'exprimer et à communiquer spontanément**.

Dans l'hypothèse où le candidat ne s'est pas ou très peu exprimé dans le cadre de la première partie de l'épreuve (expression orale en continu), l'évaluateur ouvre, élargit et, si besoin, multiplie les objets sur lesquels peut porter l'échange conversationnel attendu.

### - PARTIE 3 - COMPREHENSION DE L'ECRIT

**Utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne ou professionnelle**

**CAP - 6 minutes**

**BAC PRO - 5 minutes**

Document authentique **inconnu** de **10 lignes**

Document authentique **inconnu** de **15 lignes**

Prise de connaissance du document : 3 minutes maximum

**Support écrit ancré dans la réalité du ou des pays de la langue concernée**

- Remis par l'évaluateur ;
- Ligne = 70 signes environ, y compris les blancs et signes de ponctuation ;
- **Authentique** (= non élaboré ou adapté à des fins d'enseignement) et **inconnu** ;
- **Relevant de genres différents** : publicité, extrait d'article de presse ou d'œuvre littéraire, petite(s) annonce(s), lettre, courriel ; document à caractère pratique ou professionnel, notice, mode d'emploi, etc ;
- **Informatif, descriptif, ou narratif**, il peut comporter du dialogue ;
- **Peut être illustré** par un élément iconographique (photographie, dessin, schéma, graphique, etc.).
- **S'il est lié** à un secteur d'activité professionnelle, il ne présente pas un caractère excessif de spécialisation.

**Réponses du candidat**

L'examineur pose ensuite au candidat, en français, des questions graduées (du général au particulier) visant à vérifier son degré de compréhension.

Le nombre de questions posées au candidat se situe entre quatre (minimum) et six (maximum).  
Le nombre et la nature des questions posées par l'examineur dépendent des réponses successivement apportées par le candidat et leur objet s'adapte à ces réponses.

**A l'issue de l'épreuve, le candidat restitue à l'examineur le document support de l'évaluation de la compréhension de l'écrit**

**Attendus**

Annexe V - Grille nationale d'évaluation à l'épreuve facultative de langue vivante au CAP du degré 1 au degré 4.

Grille nationale d'évaluation à l'épreuve facultative de langue vivante au Bac Pro **en attente de publication**.

**Le degré de maîtrise de la langue française n'est pas évalué**